

POSTE D'APPRENTI (E) EN PRODUCTION FLORALE

LA VILLE D'ILLZACH

14 380 habitants

Budget : 35 millions d'euros

5^{ème} ville du département

Ville Internet (4 arobas), Ville Fleurie (3 fleurs), Ville engagée zéro pesticide (2 libellules)

Ville communicante, animée et dynamique

153 agents

Date limite de candidature : 17 mai 2026

Date prévue du recrutement : rentrée scolaire 2026

Type de recrutement : contrat d'apprentissage

RECRUTE :

1 apprenti (e) en BAC PROFESSIONNEL PRODUCTION FLORALE

Descriptif des missions :

En collaboration avec votre maître d'apprentissage et dans une équipe dynamique de 6 agents, vous êtes chargé (e) de :

- Produire des végétaux et cultiver des plantules
- Effectuer les semis, repiquage et repotage des végétaux
- Réaliser les différents stades de la multiplication des végétaux

Activités principales :

Entretien des massifs d'arbustes :

- Amendement, apport de paillage, fertilisation.

Création d'espaces verts :

- Concevoir les décorations de Pâques et de Noël
- Concevoir des arrangements floraux en pots
- Concevoir la déco pour les manifestations.

Entretien et mise en place du fleurissement :

- Participer au plan annuel de fleurissement, en concertation avec les responsables hiérarchiques
- Préparer des massifs (fraisage et ratissage)
- Planter
- Arroser des massifs
- Désherber manuellement
- Arroser et entretenir les plantes et compositions florales en mairie

Production des végétaux :

- Effectuer le semis, repiquage et rempotage des végétaux
- Respecter la bonne croissance des végétaux et les délais de la commande
- Tailler, traiter les végétaux
- Doser l'arrosage en fonction des végétaux
- Désherber les jeunes plants
- Effectuer les apports d'engrais nécessaires
- Identifier les parasites et maladies et appliquer les traitements
- Forcer les plantes à fleurs
- Réaliser les différents stades de la multiplication des végétaux
- Utiliser et stocker différentes sortes de terres et de substrats
- Donner sa forme ou greffer les végétaux

Entretenir le matériel :

- Nettoyer le petit outillage
- Nettoyer et ranger les serres et le hall du bâtiment du service «Floriculture»
- Nettoyer l'habitacle des véhicules de fonction
- Désinfecter annuellement la serre

Activités secondaires :

- Taille d'arbustes (manuelle et mécanique)
- Ramassage des feuilles mortes et branchages

Conditions d'exercice :

- Horaires de travail (7h35 par jour) adaptables, en horaires continus ou discontinus suivant les nécessités de service.
- Travail en extérieur
- Déplacements sur les sites
- Rythme de travail souple en fonction des saisons ou des impératifs de service
- Port de charges
- Utilisation de matériel bruyant et dangereux
- Utilisation de substances toxiques
- Port d'équipements de protection individuelle (gants, chaussures, combinaison ou blouse, lunettes, etc.)
- Respect des normes portant sur les activités, les matériels et les produits
- Discrétion professionnelle et devoir de réserve

Connaissances :

- Techniques horticoles,
- Connaissance des végétaux
- Histoire de l'art des jardins, sociologie nature et sociétés
- Notions d'agronomie, d'hydrologie, d'écologie des milieux et des paysages, de phytosociologie
- Matériaux minéraux, VRD, éco-matériaux
- Outils de planification spatiale, scénarios d'évolution des paysages
- Réglementation et mesures concernant la protection et la gestion de l'espace et du paysage, la préservation des ressources et du patrimoine
- Notions d'écologie (écosystème), génie écologique, conception et gestion des Trames Vertes et Bleues
- Analyse de services écosystémiques rendus par le projet
- Techniques d'aménagement paysager et de fleurissement

Savoir-faire :

- Travail en équipes
- Rigueur
- Assurer un accueil de qualité valorisant l'image de la collectivité

Savoir-être :

- Respect d'autrui
- Ponctualité

Relations fonctionnelles :

- Relations avec les usagers
- Relations avec les agents des autres services
- En collaboration avec le maître d'apprentissage

Avantages liés au poste :

- Participation employeur à la complémentaire santé 84 euros/mois et à la prévoyance 26 euros/ mois
- Tickets restaurant : 60% pris en charge par la Ville, valeur faciale 9,25 euros
- Prestations de l' Amicale du Personnel
- Aides financières au déplacement domicile-travail
- Actions « qualité de vie au travail »

Les entretiens auront lieu le vendredi 22 mai 2026 et le lundi 1^{er} juin 2026.

Si vous n'avez pas reçu de réponse à ces dates, veuillez considérer que votre candidature n'a pas été retenue.

Les candidatures (lettre de motivation + CV + bulletins scolaires de l'année) sont à adresser à Monsieur le Maire de la Ville d'ILLZACH - BP 10 009 - 9 place de la République - 68311 ILLZACH cedex ou par courriel à : rh@mairie-illzach.fr